

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Martine JUNG, Monsieur Marc SENE
- Rapporteur : Madame Marie-Paule LEHMANN

N° CP/2018/068 - 70000 - Aménagement du territoire
Proposition d'avis du Département sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de la Commune de OTTERSWILLER

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, émet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté d'Otterswiller qui s'inscrivent, pour l'ensemble, en cohérence avec les enjeux du Département.

Concernant le réseau routier départemental, la Commission Permanente demande à la Commune d'OTTERSWILLER :

- dans les documents : de rectifier l'estimation du trafic estimé sur la RD 1004 traversant OTTERSWILLER et d'indiquer que deux arrêtés y réglementent le trafic PL ;
- pour la zone d'extension rue du Schneeberg, de prévoir le déplacement de la limite d'agglomération et l'inscription d'un emplacement réservé à un aménagement sécurisé de l'accès sur la RD 162, à définir selon la nature et l'importance du trafic ;
- dans le règlement du PLU de préciser :
 - . les reculs des constructions par rapport à l'axe des routes départementales hors agglomération, à savoir : 35 m pour les habitations et 25 m pour les autres constructions pour les RD de 1ère catégorie (RD 1004 et RD 1404) ; 15 m pour les RD de 3ème catégorie (RD 162, RD 218),
 - . les conditions d'accès sur les routes départementales, à savoir :
 - * qu'aucun accès direct ne sera autorisé sur la RD 1404,
 - * qu'aucun nouvel accès ne sera autorisé pour le secteur Ub depuis la RD1004 ainsi que pour le secteur Uxb depuis la RD 218,

* qu'un accès unique pourra être autorisé pour le secteur Aa depuis la RD 162 dans le cadre de l'autorisation d'un projet de construction et dont l'aménagement sera adapté à l'importance et la nature du trafic attendu,

. que les travaux nécessaires à l'entretien et au fonctionnement des équipements publics d'infrastructure, notamment ceux en lien avec la RD 162, sont autorisés dans le règlement du secteur Aa ;

- dans les pièces graphiques du règlement et dans le plan des servitudes d'utilité publique, de corriger les libellés des routes départementales.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116543-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18